

L'ÉCHO

BULLETIN D'INFORMATION INTERMUNICIPAL

L'histoire qui se fait

Ce mois-ci, nous vous proposons un texte de Jean-Marie BEAUJEAN, tiré de la revue «Le Pont'âge», qui éclaircira quelques aspects de cette fameuse autoroute informatique dont on parle tant depuis un ou deux ans. Notez que Monsieur Beaujean vous donne des spécifications pour les ordinateurs de type «Windows», mais nous pouvons ajouter qu'à peu près n'importe quel Macintosh peut aussi se brancher sur le réseau. D'autre part, on remarquera que les adresses de sites qui sont recommandés à la fin du texte se réfèrent aux intérêts de Monsieur Beaujean et de la revue dans laquelle le texte a d'abord paru. Mais il y a des milliers (voire des millions) de sites différents sur autant de sujets.

«L'AUTOROUTE INFORMATIQUE, C'EST QUOI?»

Un peu d'histoire. Les débuts d'Internet remontent à 1969 avec un projet de la Défense américaine afin de réunir sur un même réseau informatique les chercheurs et scientifiques basés en différents endroits. Un groupe de quatre ordinateurs fut relié sous le nom de DARPA NET (Defense Advanced Research Project Agency). Après plusieurs additions et un changement de nom (ARPANET), en 1972 le système comptait 37 ordinateurs. À la même époque, un moyen de

communication important se développait : le E-mail. Pas exactement celui que l'on connaît de nos jours mais assez puissant tout de même pour avoir une adresse personnelle.

En 1983, ARPANET avait tellement grossi que les bases militaires décidèrent d'évacuer ce réseau et créèrent MILNET, pour leur usage exclusif. C'est en 1984 que la National Science Foundation, une autre agence gouvernementale américaine créa le NSFNET. C'était la solu-

tion préconisée afin de relier 5 grands réseaux qui devaient normalement servir à échanger entre eux des informations en tous genres. En 1987, il y avait tellement de personnes qui utilisaient le réseau NSFNET qu'il fallut refaire les infrastructures. C'est à cette époque que les académies de recherches, les employés du gouvernement et d'autres institutions internationales de recherches adhèrent au réseau. C'est en 1990 que le réseau internet se définit tel que nous le connaissons aujourd'hui. Des 5000 usagers du début, le réseau, en 10 ans, est passé à 30 millions de personnes.

Je vous fais grâce des trucs techniques que sont les IP, TCP, SLIP/PPP et autres machins.

Pour vous brancher à cette fameuse autoroute électronique, il vous faudra :

- Un ordinateur 386 ou plus, équipé de Windows 3.1, 3.11 ou Windows 95.
- Un MODEM (Modulateur/Démodulateur) de 14,400 ou 28,800 bauds (vitesse de transmission des données).
- Une ligne téléphonique ordinaire.
- Un serveur (de \$ 25 à \$ 35 par

...suite à la page 9



**GÉRIN,
DUPUIS,
VIENS
INC.**

Courtiers d'assurances générales

79, rue Court 849-2782
Coaticook 1-800-567-3424
Télécopieur : 849-2702



PRODUITS DE CIMENT
COUILLARD

*Béton préparé
Transport gravier
Fosse septique
Tuyau béton*

340, rue Merrill,
Coaticook, J1A 1X4
(819) 849-2778

*L'apparence, c'est la différence.
La différence c'est :*

Michel Ange Coffine

25 rue Hatley, Compton

835-0040

Équipement
de bureau
QWERT itee

985, Galt ouest, Sher
562-5079

**SMITH
CORONI**



**Caisse populaire
Desjardins
de Compton**

C.P. 150
4, Principale sud
Compton, J0B 1L0
Téléphone: 835-5475
Télécopieur: 835-5476

L'incroyable force de la coopération



Compton

Réunion du 4 mars 1996

Voirie

Réfection du chemin Moe's River

Le 21 novembre 1995, la Municipalité de Compton demandait au ministère de transférer l'enveloppe résiduelle de \$ 94, 647.00 (dans le cadre du programme «travaux d'infrastructures Canada-Québec») à la réfection du chemin Moe's River. Le ministère accepte de modifier le montant de l'aide financière mise à la disposition de la municipalité de Compton, dans le cadre de ce programme, pour la réalisation du projet qui consiste à la réfection du chemin Moe's River. Madame Réjane Tremblay, Maire, et donc autorisée à signer l'addenda no.1 au protocole d'entente intervenu entre le Ministère des Affaires municipales et la Municipalité de Compton.

Réparation du détecteur de gaz

Au cours des diverses inspections du réseau d'égouts et de l'usine d'épuration, les employés municipaux doivent régulièrement utiliser un détecteur de gaz. Or, celui-ci étant défectueux, il doit être réparé pour rencontrer les exigences de la C.S.S.T. Le conseil approuve donc la réparation du détecteur, au coût de \$ 750.00 plus les taxes.

Urbanisme et mise en valeur du territoire

Rapport annuel de l'inspecteur en bâtiment et en environnement

Monsieur Jean Chartier, inspecteur en bâtiment et en environnement dépose un rapport démontrant l'émission de permis pour une valeur de \$ 2, 906, 700 pour l'année 1994, comparativement à \$ 2, 926, 019 pour l'année 1995.

Modification du règlement de zonage 181; l'assemblée publique de consultation

Le conseil a adopté le projet de règlement modificateur numéro 26, modifiant le règlement de zonage numéro 181 de l'ex Village de Compton.

Ce règlement a notamment pour objet de :

- définir les dispositions relatives aux kiosques de vente temporaire de produits comestibles;
- modifier les dispositions relatives aux constructions et usages permis dans les marges de recul avant, arrière et latérale;
- définir les dispositions relatives aux stationnements hors rue, aux entrées charretières et aux espaces et de déchargement.

Une assemblée de consultation sera tenue le 1er avril 1996 à 19H00, au 3 chemin Hatley (salle du conseil). Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Loisirs, culture et communautaire

Fête nationale 1996

Monsieur Gilles Groleau, secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité de Compton, est autorisé à formuler

suite à la page 3

suite de la page 2

une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale de 1996.

Activités para-scolaires

En conformité avec les prévisions du budget 1996, le conseil approuve une subvention de \$ 800.00 pour soutenir les activités para-scolaires offertes aux jeunes de la municipalité de Compton.

Incendie et sécurité civile

Inspection annuelle des camions et équipements incendie.

Le conseil autorise Monsieur Paul Lessard, chef pompier et/ou Monsieur Denis Audet, assistant-chef, à faire effectuer la vérification annuelle des camions incendie par une firme reconnue, et ceci au meilleur coût possible.

Engagement d'une brigadière scolaire

Madame Nathalie Boutet est engagée comme brigadière scolaire.

Rapport financier

de la Municipalité de Compton

Madame Pierrette Turgeon, comptable de la firme Gagnon, Guérin, Crook et Associés de Sherbrooke, transmet aux membres du Conseil le rapport financier de la Municipalité pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 1995.

Madame Turgeon commente le rapport financier et répond aux questions des membres du Conseil.

Pour l'exercice financier clos le 31 décembre 1995, le rapport financier de la municipalité démontre un résultat net de \$ 72, 359.00.

Il est à noter qu'au cours du dernier exercice financier, la municipalité a réalisé pour \$ 815, 218.00 de projets en immobilisations.

De plus, Madame Turgeon transmet certains commentaires ou suggestions afin d'assurer une meilleure gestion des projets municipaux.

9-1-1

Convention de session, de perception et de gestion pour le service 9-1-1

Donnant suite à sa volonté de donner accès au service 9-1-1 aux abonnés du service téléphonique situés sur son territoire, le conseil approuve la convention de session et de perception de créances relatives aux frais municipaux du service 9-1-1 qui sera établie entre la Municipalité, Bell Canada et l'U.M.R.C.Q.. La municipalité approuve également la Convention relative aux modalités de gestion des montants reçus par l'U.M.R.C.Q. pour ce même service..

Présentation et adoption d'un règlement (no 27) imposant un tarif financier pour le service 9-1-1

Le service 9-1-1 entraîne des frais et en conséquence la municipalité doit imposer un tarif aux abonnés du service téléphonique (Bell Canada) sur son territoire. En considérant les conventions dans lesquelles la municipalité est engagée à ce sujet (voir ci-dessus), la municipalité adopte le règlement qui prévoit les modalités de cette tarification.

Voici quelques points de ce règlement

- Le tarif mensuel est imposé à tout abonné selon la nature du service téléphonique auquel il est abonné, ceci de la façon suivante :
- Chaque service local de base équipé pour les appels locaux de départ (sauf les services de téléphones publics) : \$ 0,47 / mois;
- Centrex III, chaque raccordement par réseau téléphonique public commuté : \$ 0,47 / mois;

suite à la page 4

Tél.: 835-5492

8 Ch. Hatley
Compton, Qc

BONICHOIX

Marché Grégoire et Filles

Fruits et légumes
Boulanges sur place
Viande de choix
Grand choix de fromages
et charcuteries



S.C.A.
Compton

*Grains, moulées, semences,
engrais minéraux, quincaillerie*

C.P. 30, Compton

835-5411

53, rue Principale Nord, C.P. 129, Compton



*Excavation, défrichage et nivellement
Gravier, sable, concasse, terre à pelouse*

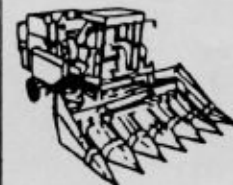
Bur.: 835-9178

René : 835-5677
Donald : 835-9391

Fraisière
F. Marion



FRÉDÉRIC MARION, prop.
450, Chemin Dion, Compton
835-5775



Service de :

- battage
- grain et maïs
- séchage
- vis
- petite remorque à grain

**JEAN-PIERRE
PARÉ**

70, Ch. Cochrane
Compton, Qc
JOB 1LO
Tel.: 835-9332
Télécopieur : 835-5216

RESTAURANT



Ti-Mousse

Repas complet - Déjeuner
Patates frites maison - Spécial du midi

Pizzas Claude Carbonneau, prop.
3, Principale Nord
Compton, Qc, J0B 1L0 (819) 835-5471



Tomates, concombres
Venez nous voir d'avril à novembre
350 ch. Drouin, Waterville
837-3081



- Esthétique Holistique
- Iridologie
- Naturopathe
- Drainage Lymphatique
- Pressothérapie (cellulite)
- Aromathérapie (huiles essentielles)
- Ongles • Reiki
- Artiste maquilleuse (photo cours)

Linda Charron
420 ch. Cookshire,
Compton
Tél.: 835-0075

Distributeur de



NETTOYAGE DE FOSSES SEPTIQUES

E.A.I. ENVIRONNEMENT INC. 1995

Pour réservations
(819) 828-2109
Fax : (819) 828-0146

suite de la page 3

- Services Microlink, chaque canal B équipé pour les appels locaux de départ : \$ 0,47 / mois;
- Mégalink, chaque liaison équipée pour les appels locaux de départ : \$ 0,47 / mois;
- Tout autre service ou liaison indiqué de temps à autre au paragraphe 6 de l'article 1400 du Tarif général de Bell Canada et pour lequel un tarif mensuel de \$ 0,32 est applicable : \$ 0,47 / mois.
- Pour chaque période de facturation qui ne couvre pas un mois complet, le tarif est calculé selon le tarif mensuel, proportionnellement au nombre de jours où le service a été

reçu ou était disponible à l'abonné.

- La perception se fera selon les termes de la convention de cession, de perception de créances et de gestion (voir plus haut).
- Le tarif fixé en vertu du présent règlement n'inclut pas les taxes applicables, le cas échéant. Dans le cas où une taxe est exigible, la taxe est ajoutée au tarif.
- Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi. Toutefois, le tarif ne sera exigible qu'à compter de la date prévue pour que Bell Canada débute la perception des redevances aux termes de la Convention de cession et de perception de créances relatives aux frais municipaux du service 9-1-1.

LA MINUTE AFEAS

Saviez-vous que ...

Sigle : l'Association est désignée par le sigle «AFEAS»

Emblème : l'emblème de l'Association est celui-ci :



Le symbole employé représente la femme.



La juxtaposition du symbole signifie : union ou association de personnes réunies dans un intérêt commun, afin de développer une force agissante. Les trois signes reliés entre eux désignent l'AFEAS aux trois plans : l'AFEAS locale, la région et l'Association.



La société, désignée par une AFEAS locale entourée de quatre points (les points cardinaux) signifie : l'éducation a des répercussions sur la transformation de la société (action sociale) dans le monde entier.



Couleurs : les couleurs de l'association sont le vert (pour l'UCFR), le bleu (pour les CED) et le jaune (pour l'Église).

Devise : la devise de l'Association est « Unité, Travail, Charité, Solidarité »

L'AFEAS tiendra son assemblée mensuelle mercredi le 15 mai à 20H00 au local de la municipalité. Programme de mai : nature et beauté.

Grand merci à tous pour votre encouragement pour le marché au puces du 3 et 4 mai.

À bientôt,

Diane Gilbert, pub. 835-9113



Compton

Meeting of March 4th 1996

Municipal road works

Moe's River road repair

On November 21st 1995, Compton municipality asked the Ministry of Transportation to transfer the residual amount of \$94, 647 (from the program "Travaux d'infrastructures Canada-Québec") for the repair of Moe's River road. The Ministry accepts to modify the amount of financial aid for that repair. The mayor, Mrs Réjane Tremblay, is authorized to sign the addenda no. 1 of the agreement between the Ministry of Transportation and the Municipality.

Gas detector repair

During their inspections of the sewerage system and the water purification plant, the municipal employees must use a gas detector. But the gas detector does not work properly, therefore it has to be repaired to meet the C.S.S.T. requirements.

The council authorized the repair of the gas detector, costing \$ 750.00 plus taxes.

Urbanism and territory enhancement

Annual report from the inspector

Mr Jean Chartier, building and environmental inspector, deposited a report showing the value of emitted permits for an amount of \$ 2, 906, 700 for 1994 and \$ 2, 926, 019 for

1995.

Modification of regulation 181 : Public consultation assembly

The council adopted the modifier regulation no. 26, modifying the regulation 181 of the previous Compton Village.

This regulation is in order to :

- define the arrangements for temporary kiosks selling edible products;
- modify the regulation for buildings and standards in the forward, backward and sideways margins;
- define the regulation for offroad parking, for cart entries and for loading places.

A public consultation assembly will be held on April first, 1996, at 19:00 at the 3 Hatley road, in the council room. The council will explain the regulation and its consequences, and will hear the persons and organisms.

Leisure, culture and community

National holiday 1996

Mr Gilles Groleau, assistant secretary-treasurer of the municipality, is authorized to ask a financial request to the "Mouvement national des Québécoise et Québécois" for the organization of the 1996 national holiday.

Extracurricular activities

In accordance with the 1996 budget, the council approved a \$ 800.00 subsidy for the extracurricular activities offered to the Compton's youth.

Fire and security

Annual inspection of the trucks and fire equipments

The council authorized Mr Paul Audet, chief assistant, to give the annual inspection of the fire trucks to a recognized company, and for the lower cost.

...continued on page 6



Gérard Leblanc
Courtier d'assurance Itée

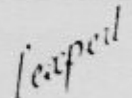
10 Principale Sud. C.P. 177. Compton

Bur. (819) 835-9511

Res. (819) 835-5718

Télécopieur (819) 835-9536

Mécanicien compétent



Beauvais Mécanique Mobile Enr.

- Mécanique générale
- Mise au point des injecteurs
- Freins et suspension
- Pneus et silencieux

Compton 835-5612

CANTINE CHEZ TI-PÈRE

Spéciaux du Midi
Service rapide
Terrasse • Bar laitier
Ouvert 7 jours

18 Principale Sud. Compton
835-9170

**BONI
SOIR**

Tôt ou tard

Lundi au samedi
7H00 à 22H00

Dimanche
8H00 à 22H00

Boni-Soir Shell

Gestion Marcel Maltais

36, principale sud

C.P. 244. Compton. J0B 1L0

Tél. 835-9448



*Soucieux de bien vous servir
nous remercions tous nos clients*

SERVICE D'ADMINISTRATION MARCOUX (1982) INC.

*Spécialités : Planification fiscale,
préparation d'états financiers,
impôts, tenue de livres.*

179, Belvédère nord,
Sherbrooke. J1H 4A7

821-9280

...continued from page 5

Hiring of a Street Gardian

Mrs Nathalie Boutet is hired as a Street Gardian.

Compton Municipality's financial report Mrs Pierrette Turgeon, accountant from Gagnon, Guérin, Crook et Associés (of Sherbrooke), gave the financial report to the council members for the year ending December 31st 1995.

Mrs Turgeon commented the financial report and answered questions from the council's members. For the year ending on December 31st 1995, the financial report of the municipality shows a net result of \$ 72, 359. During that year, the municipality spent \$ 815, 218 in several projects. Also, Mrs Turgeon gave some suggestions for a better management of municipal projects. 9-1-1

Agreement for the 9-1-1 service

The council approved the agreement for the 9-1-1 service between the municipality, Bell Canada and the U.M.R.C.Q.. The municipality approved also the management agreement for the received amounts by the U.M.R.C.Q. for that service. Presentation and adoption of the regulation no 27 concerning the 9-1-1 tariff

The municipality has imposed a

tariff for the 9-1-1 service to the Bell Canada subscribers.

The municipality adopted the regulation for the tariff, and some points of this regulation follows :

- The monthly tariff is required from every subscribers :
- For each local service equipped to do some local calls (except public phones) : \$ 0.47 / month.
- for each Centrex III line : \$ 0.47 / month.
- Microlink services : each B channel equipped for local calls : \$ 0.47 / month.
- Any other link or service mentioned in the paragraph 6 of the article 1400 of the general tariff of Bell Canada with a monthly tariff of \$ 0.32 : \$ 0.47 / month.
- For a period not covering a whole month, the tariff is based on the monthly tariff and the number of days where the 9-1-1 service was available to the subscriber.
- The collection will be done accordingly to the signed agreement.
- The tariff does not include the taxes. They will be added, if applicable.
- The present regulation is in accordance with the law. The tariff will be payable from the date where Bell Canada will begin the collection of the fees for the 9-1-1 services.

CP 128
Compton, Québec
JOB 1L0

RÉGINALD BRANCHAUD
ENR.


(819) 835-9209

SEVICE PROFESSIONNEL

- Installation de poêle, foyer, cheminée préfabriquée
- Installation d'écran protecteur
- Habillage de foyer préfabrique
- Fabrication de tour recouvrant la cheminée
- Regainage de cheminée existante en maçonnerie
- Installation d'encastable dans des foyers existant en maçonnerie
- Foyer au gaz

Entrepreneur spécialisé
Conseiller membre APCCS
Association Professionnelle Chauffage Combustible Solide

LES MULTI-SERVICES BOUTHILLIER



Service de rénovation

- plomberie
- pose de céramique
- peinture
- menuiserie
- tirage de joints
- etc.

Service d'installation

- portes et fenêtres
- ouvre-portes automatiques
- aspirateurs muraux
- ventilateurs de plafond
- douches
- etc.

Service d'entretien général


- résidentiel
- commercial

Service de construction

- cabanons
- patios
- clôtures

11 CHEMIN HATLEY, C.P. 288,
COMPTON, QC, JOB 1L0
(819) 835-9288

Micheline Parent, Phy. D.
Phytothérapeute* Diplôme



37, Chemin Cochrane
Compton (Québec)
JOB 1L0
Téléphone: (819) 835-9410

Phy. D.
Membre
L'Association
Québécoise des
Phytothérapeutes

La santé par les plantes médicinales

Lebeau Nourrisseur inc.

34, Principale nord, C.P. 216
Compton (Québec) JOB 1L0

**VENTE RÉPARATION
ÉQUIPEMENT DE FERME**

BUR. : (819) 835-5317
SANS FRAIS : 823-3317
RÉS. : 835-5458

CLUB LIONS COMPTON**Gagnants du LI-GAGN-ONS de mars 1996**

\$ 500.00	Paul Pinsonneault	Numéro : 230
\$ 300.00	Barbara Heath	Numéro : 179
\$ 200.00	Andrée Chapdelaine	Numéro : 296
\$ 100.00	Lucie Dupéré & Camille Audet	Numéro : 226
\$ 75.00	Raymond Chagnon	Numéro : 281

Félicitations aux heureux gagnants

Claire B. Gagnon, responsable
LI-GAGN-ONS 1996

Cueillette des gros objets

Dans le cadre du programme d'embellissement des municipalités de Compton, le contracteur en cueillette des ordures ménagères fera une cueillette spéciale de gros objets aux dates suivantes :

Compton : 3 juin 1996
23 septembre 1996
Compton Station : 5 juin 1996
25 septembre 1996

Pour vous assurer de la cueillette des branches, coupez-les en longueurs de 4 pieds et attachez-les en paquets. Il est toutefois à noter que les débris de constructions, les roches, les automobiles, les motoneiges, les instruments agricoles complets ou en pièces ne seront toutefois pas recueillis.

Cueillette des pneus

Les pneus seront ramassés les 3, 4 et 5 juin 1996. On ne passera chez vous qu'un de ces jours. Il faut donc les déposer au chemin le 3 juin 1996.

Large rubbish pick-up

There will be a collection of large rubbish deposited on the side of the public road, such as : refrigerators, ranges, tables, chairs or other similar objects, except loose construction material, rocks, automobiles, farm equipment, etc. As for the branches, cut them no longer than 4 feet, tie them in bundles and they will be picked up.

Compton : June 3rd 1996
September 23rd 1996
Compton Station : June 5th 1996
September 25th 1996

Tires

Tires will be picked up on June 3, 4 and 5. Pick-up will be done only one of the three days, therefore they should be ready for the 3rd of June.

Offre d'emploi

L'O.T.J. de Compton est à la recherche de moniteurs (trices) pour la saison estivale. Les candidats (es) doivent retourner aux études en septembre et être âgés (es) entre 16 et 25 ans. Ils/elles devront être disponibles du 24 juin au 10 août 1996.


Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 28 mai 1996 à l'adresse suivante :

Les Explorateurs de Compton
3 chemin Hatley, C.P. 328
Compton, Québec
JOB 1L0

Suzanne Couture

COMPTABLE AGRÉÉE

22, rue Principale nord, C.P. 76
Compton, JOB 1L0 835-9139

P Transport
owell Inc. 

LOCATION DE CONTENEURS
POUR TOUS GENRES DE TRAVAUX.
RENTAL OF CONTAINERS
FOR ALL TYPES OF JOBS

Ouvert six jours / Open six days
Lun. au sam. / Mon. to Sat.

(819) 562-0212



STATION SERVICE
D. BOIVIN INC.

Mécanique et remorquage

32, rue Principale Nord, Compton

Bur.: (819) 835 5447
Rés.: (819) 835 5286



MENUISERIE
YVON VEILLEUX ENR.

Ameublement de tous genres
Tournage de poteaux

Yvon veilleux, prop.

276, chemin Cochrane, Compton
(819) 835-9143



Desjardins

Caisse populaire
Desjardins
de Compton

C.P. 150
4, Principale sud
Compton, JOB 1L0
Téléphone: 835-5475
Télécopieur: 835-5476

L'incroyable force de la coopération

INFO POMPIER

Les secondes comptent

L'un des ennemis les plus redoutables des pompiers sera toujours le temps. Le temps qu'il faut pour découvrir un incident ou un accident, le temps d'évaluation, le temps pour avertir les services d'urgences appropriés, le temps d'un message de détresse, le temps de le retransmettre correctement à qui de droit, le temps d'intervenir et de déployer les ressources nécessaires, le temps de réévaluer constamment la situation. Dans ces brefs moments où le temps vous prend de court, il s'écoule de 10 à 20 minutes. Dans tous les services d'urgence, il y a une règle d'or : la rapidité de l'intervention. Il faut réussir à intervenir, à secourir, à maîtriser la situation à l'intérieur de 60 minutes. Ces précieuses minutes qui s'écoulent sont le facteur clé de la réussite de l'intervention, ou de son échec.

Il est donc indispensable de bien classer les informations nécessaires pour obtenir les services des différents intervenants en urgence. Posséder, à proximité du téléphone, le numéro pour rejoindre le service. Il faut avertir toute la famille des services disponibles. Il faut aussi être clair et bien décrire le problème aux services d'urgence. Des informations rapidement transmises et claires, cela signifie des décisions claires et rapidement prises. Ce sera encore du temps de gagné pour venir en aide aux victimes.

Le temps sera toujours l'élément à apprivoiser, et vous pouvez y faire quelque chose.

De grâce, soyez alerte, des vies en dépendent.

Préventivement, vos pompiers

Mario Lemire, rel.

Offre d'emploi

Dans le cadre du programme «Placement Carrière Été», la municipalité de Compton offre la possibilité à des étudiants (es) de travailler pendant une durée de six à dix semaines.

Les postes ouverts sont :

- un poste en horticulture,
- deux postes comme journalistes.

Les tâches à réaliser sont :

La tonte de gazon, l'entretien des fleurs, des fossés et de la piste de ski de fond et divers travaux de voirie.

Vous devez faire parvenir votre candidature à l'attention de Mme Nicole Couture à l'adresse suivante avant le 7 juin 1996. Priorité sera accordée aux étudiants (es) qui résident dans la municipalité de Compton.

Municipalité de Compton


3 ch. Hatley, Bureau 201


Compton, Québec

JOB 110

Petite annonce

Poules, coqs et poussins communs ou exotiques à vendre : PM ou soir 849-7788.





RE/MAX
RE/MAX D'ABORD INC.
Courtier immobilier agréé
franchise indépendant et autonome
Raymond Brûlotte
Agent Immobilier agréé
Place des Congrès
2655 King Ouest, suite 140
Sherbrooke (Québec) J1L 2G4
Bur.: (819) 822-2222
Fax: (819) 564-1141
Cell.: (819) 820-4440

29 Principale Sud, Compton

BRUNELLE

ÉLECTRONIQUE (1986) inc.



Vente
Service
Réparation

Votre conseiller : Gilles Garant

10 Main Ouest,
Coaticook
J1A 1P2

Téléphone :
(819) 849-3608
849-4433

Télcopieur :
849-4005

Autoroute ...suite de la page 1

mois, en moyenne). Il est le lien entre vous et le réseau.

- Un logiciel de communication (Winsock) et un logiciel pour se déplacer sur le réseau (Netscape), généralement fournis gratuitement par le serveur.

Avec toute cette quincaillerie, vous pourrez naviguer à travers le monde et passer des heures agréables en vous informant sur tous les sujets possibles et imaginables.

Il faut distinguer au départ différentes possibilités de voir et recevoir les informations d'internet. Les plus anciennes sont FTP, GOPHER, etc. La plus récente, et aussi la plus intéressante : WWW. Pour les utilisateurs moins familiers avec la terminologie, mentionnons que FTP serait l'équivalent de DOS,

GOPHER équivaldrait à SHELLDOS et World Wide Web (WWW) serait la version Windows. Ce mode de transmission est le plus facile à utiliser car il est très visuel et fonctionne en mode graphique.

Je vous donne ici quelques adresses WWW traitant des ponts couverts. IMPORTANT : ne rien changer dans l'orthographe des adresses.

Pour rejoindre la SPCQ : <http://www.gouv.qc.ca/francais/minorg/mccq/dpm/organism/sqpc/sqpc.htm>

Tel que mentionné dans une précédente édition du Pont'âge, ce site est mis à la disposition de la SQPC par le gouvernement du Québec, via le ministère de la culture et des communications.

USA, par États : <http://williamking.www.drexel.edu/top/bridge/>

[cbl.html](#)

Maine : <http://www.state.me.us/decd/tour/bridges.html>

Architecture : <http://www.yahoo.com/text/Arts/Architecture/Bridges/>

La page web de l'auteur : <http://www.odyssee.net/beaujean/>

Internauts et futurs internautes, je vous salue.

9-1-1

Le service d'urgence 9-1-1 sera disponible pour tous les résidents des territoires de **Compton** et de **Compton Station** à partir du 15 mai 1996.

Ouverture Kiosque à Compton sous forme de serre

**Début
mai**

Les Serres **Lamarche** Compton, Qué.

Propriétaires: Diane Lamarche et Jacques Pouliot

TOMATES, CONCOMBRES, LAITUE et FINES HERBES
de Serre

Venez découvrir le goût
de nos produits fraîchement cueillis



Ouverture de début saison
Vendredi - samedi - dimanche de 10h30 à 18h00

Coin Claire & Principale
à la sortie du Village de Compton direction
Sherbrooke, côté gauche.

À noter: Aussi compost disponible pour jardins et fleurs **835-5594**

Le document repris ici n'a pas de valeur légale et n'est qu'un outil de sensibilisation. Le règlement de contrôle intérimaire (R.C.I.) numéro 6-18 (modifié par les résolutions cm-94-206 et cm-94-235 ainsi que par les règlements 6-18.01 et 6-18.02) dont on traite dans ce document peut de nouveau être amendé. Pour plus de précision, veuillez vous renseigner auprès de la M.R.C. de Coaticook.

Service de l'aménagement de la M.R.C. de Coaticook

LE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR L'ABATTAGE D'ARBRES



MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE
DE COMTÉ
DE COATICOOK

VOUS VOULEZ PROCÉDER À L'ABATTAGE D'ARBRES?

VOUS DEVEZ PEUT-ÊTRE
DEMANDER UN CERTIFICAT D'AUTORISATION

LE RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE ET L'ABATTAGE D'ARBRES

Au mois de janvier 1995, le règlement de contrôle intérimaire (R.C.I.) numéro 6-18 entré en vigueur sur le territoire de la M.R.C. de Coaticook. Depuis cette date, le R.C.I. fut modifié à quatre reprises. Une des parties les plus importantes du R.C.I. est celle traitant de l'abattage d'arbres. La M.R.C. de Coaticook, dans le processus de révision de son schéma d'aménagement, considère l'exploitation forestière comme un des enjeux importants en ce sens qu'elle veut favoriser l'exploitation forestière dans une perspective de pérennité de la ressource et de cohabitation des activités forestières avec les autres usages de son territoire.

C'est donc dans une suite logique de responsabilisation du monde forestier que la M.R.C. de Coaticook s'inscrit. Le point culminant de ce cheminement sera l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement révisé en 1997.

Le R.C.I. est un règlement temporaire qui s'appliquera jusqu'à la conformité des règlements d'urbanisme municipaux qui suivra l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement révisé. Le R.C.I. vise à limiter les coupes abusives et à assurer le renouvellement de la ressource forestière. Il est la résultante d'un processus de négociation et de concertation regroupant tous les intervenants du milieu forestier de la M.R.C. de Coaticook.

En plus de l'abattage d'arbres, le R.C.I. intervient dans de nombreux dossiers. Il s'agit :

- des lieux de dépôts de matériaux à être enfouis ou récupérés;
- des sites de compostage;
- des carrières, sablières et gravières;

- de l'entreposage et l'épandage de boues de fosses septiques et d'usine ou de station d'épuration.

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU R.C.I. CONCERNANT L'ABATTAGE D'ARBRES

Les dispositions relatives à l'abattage d'arbres s'appliquent sur tout le territoire de la M.R.C. à l'exception de la zone dite urbaine correspondant généralement aux zones blanches en milieu urbain (ville, village, périmètre d'urbanisation).

Les zones particulières

En consultant le plan d'accompagnement du R.C.I. au bureau de votre municipalité ou à la M.R.C. de Coaticook, vous constaterez que le territoire de la M.R.C. est divisé en quatre zones. Ces zones sont : Production, Gestion, Conservation et Urbaine. Des dispositions particulières s'appliquent à chacune de ces zones.

En plus des dispositions particulières s'appliquant aux zones préalablement mentionnées, des dispositions spécifiques s'appliquent à certains secteurs jugés importants. Ces secteurs sont : les rives des lacs et cours d'eau, des chemins publics, les pentes fortes et les abords des lots sous couvert forestier.

LES DISPOSITIONS RELATIVES À CHACUNE DES ZONES

Il serait difficile de résumer parfaitement les dispositions du R.C.I. dans le présent document. Toutefois, en voici les grandes lignes.

La zone de production

En général dans cette zone, il est possible, et cela sans

certificat, d'abattre jusqu'à 40% du volume de bois commercial par période de dix ans. Il est aussi possible de faire des trouées d'un maximum de quatre hectares (maximum de 10% de la superficie boisée du lot) et d'abattre jusqu'à 40% du volume de bois commercial sur la superficie boisée restante sur une période de dix ans.

La zone de gestion

En général dans cette zone, il est possible, et cela sans certificat, d'abattre jusqu'à 30% du volume de bois commercial par période de dix ans. Il est aussi possible d'abattre plus de 30% du volume de bois commercial par période de dix ans si une prescription sylvicole le justifie.

La zone de conservation

En général dans cette zone, il est possible, avec un certificat, d'abattre jusqu'à 20% du volume de bois commercial par période de cinq ans.

La zone urbaine

Aucune disposition relative à l'abattage d'arbres ne s'applique dans cette zone.

LE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR L'ABATTAGE D'ARBRES

Dans certains cas, il est obligatoire d'obtenir de la M.R.C. un certificat d'autorisation pour l'abattage d'arbres. Ces cas sont les suivants :

- dans la zone de conservation, tout abattage d'arbres;
- dans la zone de gestion, toute coupe de bois commercial visant à prélever plus de trente pour cent (30%) du volume de bois commercial;
- Tout abattage d'arbres à l'intérieur d'une bande de vingt (20) mètres du talus ou, en cas d'absence de talus, de la ligne naturelle des hautes eaux d'un lac ou d'un cours d'eau identifié;
- Tout abattage d'arbres à l'intérieur d'une bande de vingt (20) mètres à partir de l'emprise d'un chemin public;
- tout abattage d'arbres sur une pente supérieure à trente pour cent (30%);
- Tout abattage d'arbres effectué à l'intérieur d'une bande de soixante (60) mètres le long d'un lot où une érablière est en production
- tout abattage d'arbres effectué à l'intérieur d'une bande de vingt (20) mètres le long d'un lot sous couvert forestier;
- tout abattage d'arbres nécessitant une prescription sylvicole signée par un ingénieur forestier;

- tout abattage d'arbres nécessitant une évaluation agronomique signée par un agronome.

DÉMARCHES AFIN D'OBTENIR UN CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR L'ABATTAGE D'ARBRES

Afin de savoir si vous devez obtenir un certificat d'autorisation ainsi que pour connaître les démarches à suivre, vous devez :

- communiquer avec l'officier désigné à l'application de la réglementation;
- le cas échéant, rencontrer l'officier désigné pour de plus amples renseignements;
- remplir, si nécessaire, la demande de certificat;
- payer, si nécessaire, le tarif d'émission de la demande de certificat.

INFRACTIONS ET PÉNALITÉS

Si vous ne vous conformez pas aux dispositions prescrites par le R.C.I. vous vous exposez à des pénalités pouvant aller jusqu'à \$ 4, 000.00 par jour.

LA M.R.C. DE COATICOOK

57, rue Main Est Tél.: (819) 849-9166
Local 106 Télécopieur : (819) 849-4320
Coaticook
J1A 1N1

Offre d'emploi

Dans le cadre du programme «Placement Carrière Été», la Municipalité de Compton Station offre l'opportunité à un(e) étudiant(e) de travailler pendant une durée de 16 semaines.

Le poste à combler : journalier

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- Être étudiant
- Être disponible à la mi-mai 1996
- Retourner à l'école en septembre 1996
- Période de 16 semaines, à raison de 35 heures/semaine

Les tâches à réaliser sont :

Travaux mineurs en voirie, débroussaillage, surveillance de chemins, travail de bureau, rapport. Faire parvenir votre candidature à l'adresse suivante, et ceci avant le 10 mai 1996 :

M. Michel Inkel
Mun. Compton Station
3, ch. Hatley, bur. 202

Voyage amical en FRANCE

«Pacte d'Amitié»

Du 5 au 19 septembre 1996

COMPTON visite

MOUILLERON

en-Pareds

Le comité du pacte d'amitié de Mouilleron-en-Pareds fait aux gens de Compton l'offre d'un voyage en France du 5 au 19 septembre 1996 (15 jours).

C'est une très belle occasion de réaliser un rêve avec un groupe dynamique et bien structuré. L'invitation est lancée à toute la population de Compton et surtout à toutes les classes de gens (travailleurs, agriculteurs, gens d'affaires, retraités, etc.). Nous serons hébergés chez nos cousins français 3 nuits et par la suite nous logerons à l'hôtel.

Voici l'itinéraire :

Jeudi, 5 septembre : Montréal — Nantes

Vendredi, 6 septembre : Nantes — Mouilleron-en-Pareds

Samedi, dimanche 7-8 septembre : Mouilleron-en-Pareds

Lundi, 9 septembre : Mouilleron-en-Pareds — Niort — Marais Poitevin — La Rochelle

Mardi, 10 septembre : La Rochelle — Brouage — Rochefort — Saintes — Cognac — La Rochelle

Mercredi, 11 septembre : La Rochelle — Angoulême — Périgueux — Rocamadour

Jeudi, 12 septembre : Rocamadour — Padirac — Sarlat — Rocamadour

Vendredi, 13 septembre : Rocamadour — Lascaux — Limoges — Poitiers

Samedi, 14 septembre : Poitiers — Tours

Dimanche, 15 septembre : Tours — Azay-le-Rideau — Chenonceaux — Tours

Lundi, 16 septembre : Tours — Chambord — Chartres — Paris

Mardi, 17 septembre : Paris — Versailles — Paris

Mercredi, 18 septembre : Paris

Jeudi, 19 septembre : Paris — Montréal

Notez qu'il y a une possibilité de prolongation du séjour en France pour ceux qui en ont fait la demande avant le départ et selon les disponibilités des vols.

PRIX PAR PERSONNE, EN OCCUPATION DOUBLE

\$ 2,275.00 (Base de 40 personnes)

Supplément pour chambre simple : \$ 433.00

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les repas autres que ceux mentionnés dans le programme.
- Les boissons alcoolisées, thé ou café au repas du soir.
- L'assurance-voyage, les pourboires au guide et au chauffeur.
- Les frais de passeport, les frais de nature personnelle.
- Les taxes d'aéroport de \$ 61.00.
- **IMPORTANT** : faites-nous parvenir votre dépôt de \$ 600.00\personne le plus tôt possible, au plus tard le 26 juin 1996. Le dépôt n'inclut pas l'assurance-voyage à forfait suggérée et elle doit être ajoutée.
- Le solde doit être reçu à nos bureaux le 19 JUILLET 1996.

AUGMENTATION DU COÛT DES FORFAITS ET AUTRES MODIFICATIONS

Les prix sont basés à 3F60 pour un minimum de 40 personnes. Ils peuvent ou pourront varier selon les taux de change bancaire, les augmentations de tarifs aériens ou autre. S'il y a des modifications à nos prix de vente, nous ne manquerons pas de vous en aviser le plus tôt possible. En général, le montant définitif perçu sera celui correspondant au prix du voyage en vigueur à la date réelle du voyage.

PASSEPORT

Un passeport canadien est requis pour tous les séjours à l'étranger.

Formulaire d'inscription

COMPTON visite MOUILLERON-EN-PAREDS

Nom: _____ Prénom : _____
 Adresse: _____
 Ville: _____ Prov.: _____
 Pays: _____ Code postal: _____
 Tél. résidence: () _____ bureau : () _____
 Date de naissance: ____ \ \ \ Age: ____
 Oui, je désire prendre l'assurance voyage Prix de l'assurance : _____
 JE CHERCHE PARTAGE OU JE VOYAGERAI SEUL(E)

OU je serai accompagné(e) de (s'il y a lieu):
 Nom: _____ Prénom : _____
 Adresse: _____
 Ville: _____ Prov.: _____
 Pays: _____ Code postal: _____
 Tél. résidence: () _____ bureau: () _____
 Date de naissance: ____ \ \ \ Age: ____
 Oui, je désire prendre l'assurance voyage _____ Prix de l'assurance : _____

Vous trouverez ci-joint un chèque de _____ \$ par personne, incluant l'assurance à forfait, s'il y a lieu.

VEUILLEZ FAIRE VOTRE CHÈQUE À L'ORDRE DE GROUPE VOYAGES QUÉBEC INC.

Je renonce à l'assurance Signature: _____

FUMEUR: NON-FUMEUR LITS JUMEAUX LIT DOUBLE
 Transport vers Mirabel par autobus offert, PRIX EN SUS: départ Québec
 départ Trois-Rivières

Retournez ce formulaire d'inscription à GROUPE VOYAGES QUÉBEC INC.

(détenteur d'un permis du Québec)
 174, Grande-Allée ouest
 Québec (Québec) G1R 2G9
 A/S Mme Chantal Bérubé
 Tél.: (418) 525-4585 ou sans frais 1-800-463-1598

Renseignements supplémentaires :
 Municipalité de Compton
 Mme Nicole Couture (819) 835-5584
 M. Mario Lemire (819) 835-5411

L'ÉCHO

L'ÉCHO est un journal mensuel d'information intermunicipal dont la publication est rendue possible grâce à la participation financière des municipalités de Compton et de Compton Station.

Les textes à paraître dans L'ÉCHO doivent être acheminés aux bureaux municipaux avant le 15 de chaque mois. Les lettres ouvertes doivent être signées et le contenu de ces lettres n'engage que leurs signataires.

L'Écho
C.P. 190
3 rue Hatley
Compton, Québec
J0B 1L0

Le rôle du compost

Le compost est pour ainsi dire multi fonctionnel. Son rôle est très varié et, dans tous les cas, de première importance :

- a) Si votre terre est trop légère ou sablonneuse, il lui donnera de la consistance et lui permettra ainsi de maintenir un niveau d'humidité élevé. Vos plants souffriront moins de la sécheresse au cours de l'été et le rendement sera plus grand.
- b) Si votre terre est trop compacte ou argileuse, il la rendra plus légère, plus souple, plus facile à travailler, plus aérée, plus facile à drainer, et comme résultat agréable vos

cultures pousseront davantage.

c) Il donnera à vos cultures tous les éléments minéraux dont elles ont besoin pour croître et vivre.

d) Il contient une multitude de bactéries dont votre terre a un grand besoin pour maintenir un bon équilibre.

Il serait possible d'en énumérer d'autres, ce sera pour une autre fois si l'occasion se présente. Je pense cependant que ce sont les plus importants que je vous ai présenté.

Merci de votre temps de lecture.

André Gagné

Nouveau à la SCA Compton

À la suite de son implication avec l'environnement, la Coop Compton vous invite à participer à son programme de récupération et de recyclage et à déposer les contenants de peinture entreposés chez-vous. Ceci aidera à réduire la quantité de polluants qui risquent de se retrouver dans les ordures ménagères ou ailleurs.

Si vous venez déposer ici, à la Coop, tous ces pots de peintures que vous conservez depuis longtemps et qui n'ont plus d'utilité, ils seront

acheminés vers des centres de recyclage pour peinture.

Ces peintures sont classifiées, testées puis ajoutées à de la peinture de 1ère qualité. Elles constituent à 30% la teneur de ces peintures qui portent la mention «peinture recyclée» et qui vous seront offertes à votre Coop à des prix compétitifs (mais avec un choix limité de couleur).

La Coop de Compton aimerait profiter de l'occasion pour remercier très chaleureusement toutes les

personnes qui sont venues se sucrer le bec à notre partie de sucre de mars. Il ne faisait pas très chaud mais l'atmosphère était très agréable et la participation très grande. Il fait bon de temps en temps de s'arrêter un moment, et jaser avec ses voisins, amis, enfin toute la communauté entière.

Nous sommes attentifs à vos commentaires

*La direction de la SCA
de Compton.*

COMPOST COMPTON (1993)

Claudette & André Gagné, propriétaires

Nous serons très heureux de vous fournir votre compost pour vos plates-bandes et vos jardins.

Merci de votre encouragement.

4 Principale nord
Compton, 835 9447